

4988-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Dechevez Yves

Date et signature (2) : ...03/02/00.

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

...Français-Actualités..Niveau 1.....
.....
.....

CODE DE L'U.F. (3) 033106011F1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 001
--------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..2... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.. page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 1-

1. Finalités

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant(e) :

- ◆ de comprendre, d'exprimer et de communiquer, oralement et par écrit, un message simple portant sur des situations de la vie quotidienne, de l'actualité ou d'intérêt général en veillant à la correction du vocabulaire et de l'orthographe.

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises.

2.1. Capacités

- ◆ Comprendre et restituer un message simple ;
- ◆ Exprimer, oralement et par écrit, un message simple dans un langage correct (vocabulaire, syntaxe).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'Etudes de Base (CEB).

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 3-

3. Constitution des groupes ou regroupement

Aucune recommandation particulière.

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 4.

4. Programme

L'étudiant(e) sera capable :

4.1. Compréhension orale et écrite

- ◆ de comprendre un message simple, lu à haute voix ou enregistré, comportant un vocabulaire courant et une syntaxe simple et portant sur des situations de la vie quotidienne, des faits d'actualité, d'environnement géographique, écologique, économique, ou des faits historiques, sociaux, ... ;
- ◆ de classer les idées d'un texte simple, lu ou dicté ;
- ◆ de les remettre dans l'ordre de leur déroulement chronologique et distinguer l'essentiel de l'accessoire ;
- ◆ de s'informer et de consulter les médias ;
- ◆ de recourir à des livres de références (dictionnaires, atlas, plans, ...) ;
- ◆ de lire et de comprendre un texte d'actualité portant sur des sujets divers, d'en maîtriser le vocabulaire courant et de pouvoir en dégager les idées principales.

4.2. Expression orale

- ◆ de lire à haute voix un texte de manière fluide et distincte, avec une prononciation suffisamment claire ;
- ◆ de s'exprimer sur les différents thèmes abordés en classe ;
- ◆ de présenter un bref exposé (sans lire) sur un sujet préparé en veillant à l'utilisation du vocabulaire adéquat ;
- ◆ de participer à un débat et d'argumenter une opinion ;

4.3. Expression écrite

- ◆ de prendre des notes claires et ordonnées ;
- ◆ de disposer un texte (ou une lettre) avec mise en paragraphes et ponctuation ;

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

- ◆ d'utiliser des livres de références (dictionnaires, grammaires,...) pour la plus grande correction orthographique possible ;
- ◆ d'appliquer les règles générales d'orthographe et d'employer correctement la ponctuation, les majuscules et les accents ;
- ◆ de conjuguer les verbes réguliers, avoir, être et des verbes irréguliers les plus courants, ceci en fonction des circonstances et des besoins rencontrés ;
- ◆ de rédiger le compte-rendu d'un journal parlé ou télévisé, en dégager les différents titres.

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 5-

5. Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) devra être capable :

- ◆ de répondre à un questionnaire portant sur un texte d'actualité ;
- ◆ de rédiger un texte clair pour exprimer son avis sur un problème d'actualité vu en classe.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la correction de l'expression tant orthographique que morphosyntaxique ;
- ◆ la précision des réponses apportées.

FRANÇAIS – ACTUALITES – UF1

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 6-

6. Chargé(s) de cours

Le chargé de cours sera un enseignant.